

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2021 - (N° 3642)

AMENDEMENT

N ° CF379

présenté par

Mme Piron, Mme Hérin, Mme Granjus, M. Ardouin, M. Colas-Roy, Mme Mauborgne, M. Testé,
M. Baichère, Mme Tanguy, M. Zulesi, M. Daniel, Mme Rossi et M. Barrot

ARTICLE 15 BIS

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.